



30 avril 2020

Korian porte plainte pour diffamation contre Libération

Dans son dossier du lundi 20 avril 2020, Libération titrait « Ehpad les dessous d'un désastre » mettant en cause la gestion de la crise épidémique Covid-19 par Korian et affirmant de façon mensongère que Korian n'aurait rien fait, dès les signaux d'alerte, pour protéger les résidents et son personnel soignant.

Cette affirmation ainsi que d'autres éléments du dossier sont diffamatoires.

C'est pourquoi Korian annonce avoir saisi la justice pour agir en diffamation contre Libération, dès lors que le Groupe a mis tout en œuvre pour protéger ses résidents et ses personnels qui donnent le meilleur d'eux-mêmes au service des plus fragiles.

Le Groupe se défendra systématiquement, y compris par voie de justice, contre celles et ceux qui se livrent à des accusations graves et inacceptables contre l'entreprise et ses équipes.